

p.B.15.21.Japon.-LB/GUL/wf

Berne, le 11 janvier 1985

Sa 14. Jan. 85 15

Relations bilatérales Suisse - Japon1. Allgemein

Die bilateralen Beziehungen zwischen der Schweiz und Japan können allgemein als sehr gut bezeichnet werden; auf der politischen Ebene sind sie durch keine nennenswerte Probleme belastet.

In der japanischen Öffentlichkeit geniesst die Schweiz einen ausgezeichneten Ruf, gemäss Meinungsumfragen steht sie an der Spitze der bevorzugten Länder. Dieses idealisierte, teilweise recht naive Bild der Schweiz geht zum Teil noch auf den Einfluss der europäischen Romantik im 19. Jahrhundert zurück, wird jedoch seit einigen Jahren durch eine zunehmend kritische Berichterstattung in den japanischen Medien korrigiert.

Im Rahmen der Diskussion um den Ausbau der japanischen "Selbstverteidigungskräfte" bekunden die Japaner ein grosses Interesse an der schweizerischen Sicherheitspolitik.

Die unter Punkt 8 aufgeführte Bilanz der gegenseitigen Besuche lässt japanischerseits ein bisher nicht sehr ausgeprägtes Interesse an offiziellen Besuchen in der Schweiz vermuten. Für Aussenminister ABE war es im vergangenen Juni "physically impossible", während seines Aufenthaltes in Genf zu einem kurzen Besuch nach Bern zu kommen. (Er ist über Zürich weitergereist). Möglicherweise hat sich das Interesse der japanischen Regierung für unser Land in jüngster Zeit verstärkt. Als ein positives Zeichen kann in jedem Fall die Tatsache gewertet werden, dass Nationalratspräsident André Gautier bei seinem Besuch in Japan am 19. Oktober von Kais Hirohito empfangen worden ist, eine Ehre, die sonst nur Staatschefs zuteil wird. Bundesrat Aubert ist bei den Begräbnisfeierlichkeiten für Indira Gandhi im November mit Aussenminister ABE zusammengekommen und hat dessen Einladung für einen Besuch in Japan angenommen.

## 2. Relations diplomatiques et consulaires

Alors qu'une première rencontre officielle entre représentants suisses et japonais eut lieu en 1861 à l'occasion de la visite rendue par une délégation suisse présidée par Aimé Humbert à l'Empereur Meiji, la Suisse et le Japon établirent des relations diplomatiques en 1907. Le 6 février 1866 déjà, fut conclu un accord de commerce après de longues négociations.

Outre son Ambassade à Tokio, la Suisse entretient à Osaka un Consulat général. Quant au Japon, il est représenté en Suisse, mise à part son Ambassade à Berne, par un Consulat général à Genève et un Consul général honoraire à Zürich.

L'Ambassadeur de Suisse au Japon, M. Dieter Chenaux-Repond, a présenté ses lettres de créance le 26 avril 1983. Quant à l'Ambassadeur du Japon à Berne, M. Seiya Nishida, il a présenté ses lettres de créance le 18 avril 1983 au Conseil fédéral. Il fut Chef-adjoint de la Mission japonaise auprès des Nations Unies à New York de 1978 à 1980 et, jusqu'à la prise de ses nouvelles fonctions en Suisse, Chef du Protocole du Ministère japonais des affaires étrangères.

## 3. Accords bilatéraux

La Suisse et le Japon ont conclu les accords bilatéraux suivants:

- Accord de commerce et d'établissement du 21.6.1911

./.

- Accord relatif au règlement des différends du 26.12.1924
- Echange de notes concernant l'entraide judiciaire en matière pénale des 16.4. et 12.5.1937
- Accord relatif aux transports aériens du 24.5.1956
- Accord de double imposition du 19.1.1971

#### 4. Relations culturelles

La vie culturelle au Japon se caractérise par une dense activité et Tokio n'a guère à envier dans ce domaine à New York, Londres ou Paris. Comparée cependant à celles des grandes nations européennes qui ont l'avantage considérable par rapport à la Suisse de bénéficier d'une image culturelle bien définie, la présence culturelle de notre pays au Japon est modeste. Sans pouvoir attendre de la Suisse une présence culturelle comparable à celle de ses grands voisins, il reste pour notre pays un important potentiel à développer.

Notre présence culturelle s'est manifestée jusqu'à présent avant tout dans les domaines de la musique, des beaux arts (Giacometti, Tinguely, Fuessli) du théâtre (Mummenschanz) et, depuis 1981 surtout, du nouveau cinéma suisse (semaines de cinéma de D. Schmid et A. Tanner notamment).

Quant aux manifestations culturelles japonaises en Suisse, elles sont assez limitées et d'audience variable. Elles ont consisté principalement jusqu'à présent en expositions d'artistes japonais, divers concerts d'orchestres symphoniques et festivals de films.

#### 5. Coopération dans le domaine des sciences et de l'éducation

La Suisse octroie annuellement au Japon trois bourses d'étude et le Japon fait de même. Un accord conclu en 1974 entre le Fonds national suisse pour la recherche scientifique et la

Japan Society for the Promotion of Science prévoit en outre l'échange annuel de trois chercheurs de niveau de doctorat entre les deux pays.

Il convient de mentionner ici la participation officielle de la Suisse à l'exposition universelle "Science and Technology for Man at Home" qui aura lieu à Tsukuba de mars à septembre 1985. Le pavillon suisse dont la mise sur pied est organisée par l'OSEC, aura pour thème l'eau.

#### 6. Colonie suisse

La colonie suisse s'élevait à la fin 1980 à 878 personnes, dont 192 double nationaux. Elle se compose en grande partie d'hommes d'affaires et de leur famille qui ne séjournent au Japon que pour une période de temps limitée. Le 90 % d'entre eux est aujourd'hui d'origine suisse-alsacienne.

Alors que les activités de la "Swiss-Japan Society" créée à la fin des années 40 sont réduites à quelques événements sociaux, la "Société Suisse-Japon du Kansai" fondée en décembre 1982 et présidée par M. Hosai Hjuga, Directeur de la "Kansai Economic Federation", joue un rôle moteur en faveur de la promotion des relations bilatérales entre les deux pays.

#### 7. Colonie japonaise en Suisse

La colonie japonaise en Suisse comptait à la fin 1982 1'305 personnes, dont 197 étaient titulaires d'un permis d'établissement. 500 ressortissants japonais exerçaient une activité lucrative, dont la plupart dans les domaines commercial et scientifique.

#### 8. Visites officielles

Les autorités japonaises et suisses se sont rendues les visites

suivantes au cours des dernières années:

Au Japon

mai 1979	M. le Conseiller fédéral G.-A. Chevallaz, Chef du Département fédéral des finances
mai 1981	M. l'Ambassadeur K. Jacobi, Délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux
mai 1982	M. le Secrétaire d'Etat Paul Jolles
octobre 1982	M. Fritz Leutwiler, Président BNS
avril 1983	M. l'Ambassadeur A. Glesti, Secrétaire général DFAE
août-septembre 1983	M. le Conseiller fédéral K. Furgler, Chef du Département fédéral de l'économie publique
octobre 1984	M. André Gautier, Président du Conseil national

En Suisse

mai 1981	Délégation de la "Kansai Economic Federation"
septembre 1982	M. Mishita Sakata, Ministre de la Justice.